



CONNAISSANCE ET PERCEPTIONS DES FRANÇAIS SUR LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ OCTOBRE 2018



Arnaud ZEGIERMAN
Directeur associé
az@institut-viavoice.com
Tel : +33(0)1 40 54 13 71

Amandine MESSINA
Directrice d'études
am@institut-viavoice.com

Lisa Corbineau
Chargée d'études
lco@institut-viavoice.com

Sommaire

Note technique	3
Synthèse des résultats	4
Tableau de bord	6
Résultats détaillés	7
I. Pratiques et attentes concernant les dossiers médicaux	8
II. Connaissance et perception sur le DMP	14

Etude réalisée par l'institut Viavoice pour France Assos Santé.

Interviews réalisées en ligne du 15 octobre au 18 octobre 2018 auprès d'un échantillon de 1001 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Représentativité assurée par la méthode des quotas appliquée aux critères suivants : âge, sexe, profession de l'interviewé, région et catégorie d'agglomération.

Synthèse des résultats (1/2)

▪ La centralisation des données médicales personnelles, un carence dans le suivi des Français :

Actuellement, la question des moyens utilisés pour centraliser les données médicales met en lumière différents profils de Français :

- **Un tiers déclare spontanément ne disposer d'aucun support ou relai regroupant leurs informations personnelles issues des consultations et actes médicaux réalisés.**
- **Un tiers déclare avoir recours à un archivage manuel sous format papier ou dématérialisé.**
- Le dernier tiers évoque d'autres moyens qui restent partiels : le recours aux espaces personnels mis a disposition par les mutuelles et l'Assurance Maladie, ou aux professionnels de santé régulièrement consultés (médecins traitants, laboratoires, CHU...).
- Enfin, les répondants sont 8 % à déclarer disposer d'un outil de centralisation en ligne et 1 % d'un Dossier Médical Partagé.

▪ Une utilité perçue mais sous conditions :

Face à ce constat, 7 Français sur 10 estiment spontanément utile la possibilité de disposer d'un outil de centralisation en ligne. Pour autant, cette affirmation s'accompagne d'un consensus autour de l'importance des garanties qui doivent être offertes.

- La gratuité du service et sa sécurisation sont ainsi des critères perçus comme déterminants (54 %).
- Tout comme son efficacité, c'est-à-dire la capacité de l'outil à garantir comme réguler l'accès pour tous les professionnels concernés ainsi qu' à regrouper de manière exhaustive et automatique les données.

La nature éventuelle de l'hébergeur de cet outil questionne également les répondants :

- En effet, si le statut et la notoriété de l'organisme hébergeur ne sont perçus comme les critères les plus importants (respectivement 12 % et 9 %), **un Français sur deux déclare spontanément qu'il accorderait davantage sa confiance à un organisme public pour mettre en place ce type d'outil. A l'inverse, ils sont moins de 2 sur 10 à citer un organisme privé (une tendance légèrement plus forte parmi les 18-24 ans).**

Synthèse des résultats (2/2)

- **Le Dossier Médical Partagé, un outil méconnu mais qui suscite l'intérêt :**
 - **Seul ¼ des Français déclarent avoir déjà entendu parler du Dossier Médical Partagé. Pour autant, à l'issue de sa présentation, 85 % d'entre eux montrent un intérêt certain pour l'outil (80 % parlent également d'un intérêt pour leurs proches).** Ils y voient ainsi spontanément le moyen de garantir une meilleure prise en charge de la part des professionnels mais également la possibilité pour eux-mêmes d'avoir un meilleur suivi de leur santé.
 - Le format actuel du DMP et sa présentation peuvent donc être perçus comme efficaces : en effet, le taux de Français se déclarant intéressés personnellement après la présentation du dispositif apparaît nettement supérieur aux 70 % qui se déclareraient intéressés dans l'absolu par le principe de centralisation des données médicales.
 - Plus concrètement, **deux types de leviers sont clairement identifiés : la possibilité d'une coordination et d'une prise en charge améliorée entre les professionnels de santé, même en cas d'urgence, et, de manière pratique, l'existence d'un outil de centralisation exhaustif des données médicales.**
 - **Autre point positif à noter, l'intérêt de l'outil DMP auprès des personnes possédant déjà un moyen de centralisation en ligne.** Ces derniers se montrent tout aussi réceptifs, et pointent le fait de pouvoir centraliser données médicales et informations liées au remboursement comme un atout.
 - Enfin, logiquement, la question des garanties de sécurisation apportées reste primordiale pour 66 % des répondants. Deux freins au recours au DMP y sont ainsi associées : le risque d'un vol ou piratage des données et celui d'une récupération des informations par d'autres relais (les assureurs, les employeurs...).

Tableau de bord

Pratiques des Français concernant la centralisation des données médicales personnelles

1/3 des répondants déclarent ne disposer d'aucun support regroupant leurs informations personnelles (consultations, actes médicaux réalisés).

1/3 a recours à un archivage manuel



8% déclarent disposer d'un outil de centralisation en ligne (applications, cloud, archivage mail...)

1% déclarent posséder un Dossier Médical Partagé.



Des Français estiment spontanément qu'un outil de centralisation en ligne leur serait utile

Les critères indispensables pour une utilisation :

- La gratuité et la sécurisation du service
- La capacité de l'outil à être à la fois exhaustif et transversal en termes d'accès

Les critères de confiance concernant l'hébergeur :

Des Français nettement plus nombreux à accorder leur confiance à un organisme public pour ce type de mission (51 % contre 17 % pour un organisme privé).

Le Dossier Médical Partagé : un outil qui suscite l'intérêt des Français

Une notoriété à construire

1/4 des Français ont entendu parler du Dossier Médical Partagé



Intérêt perçu



Des Français montrent un intérêt certain pour l'outil pour un usage personnel, ou pour un proche (80 %).

Leviers à l'utilisation :

- Coordination et prise en charge améliorée entre les professionnels de santé, même en cas d'urgence
- Existence d'un outil de centralisation exhaustif des données médicales

Résultats détaillés

I. Pratiques et attentes concernant les dossiers médicaux

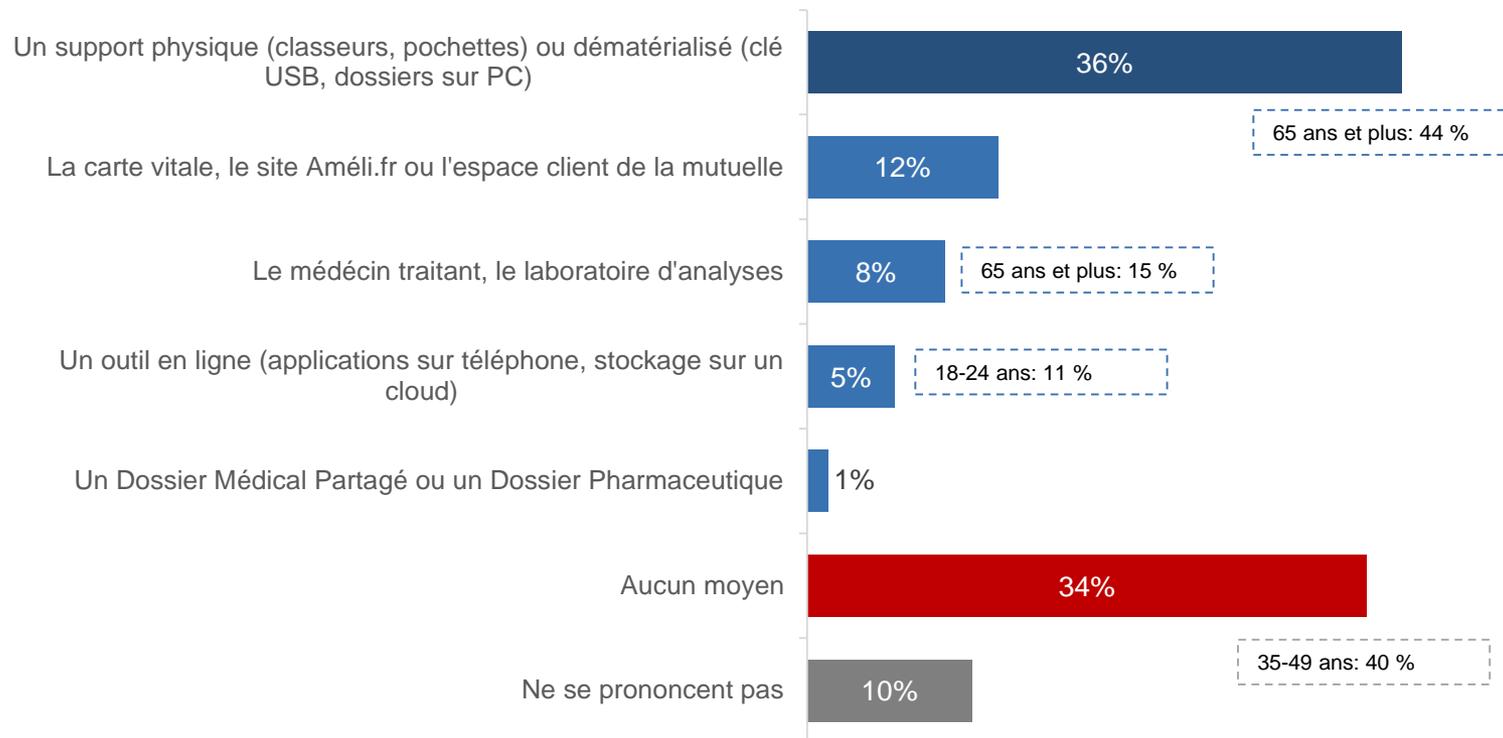




Outils de centralisation des données médicales

Actuellement, à quels moyens avez-vous recours pour centraliser vos données médicales ? Merci d'indiquer tous les éléments auxquels vous pensez. Il peut s'agir d'un support, d'un outil, d'un relai...

*Base : Ensemble de l'échantillon (1001 personnes)
Question ouverte, réponses spontanées
Total Supérieur à 100 % - Plusieurs réponses possibles*



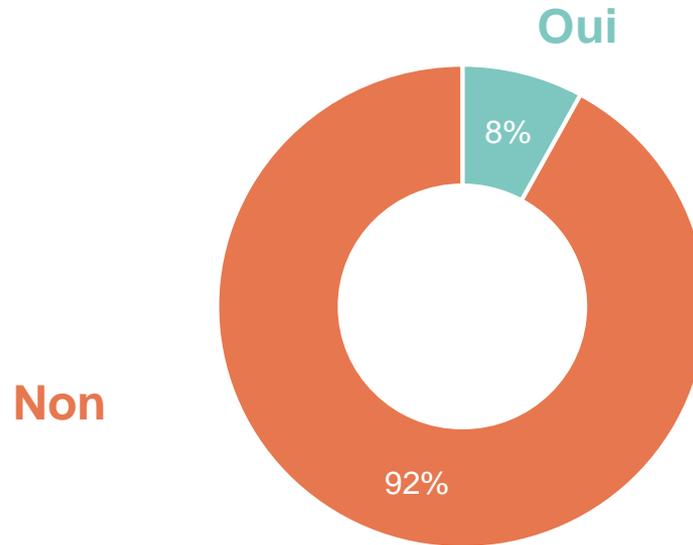
- Un tiers des Français déclare ne pas disposer d'un moyen permettant de centraliser leurs données médicales.
- Ils sont également un tiers à avoir recours à un classement personnel sur support physique ou dématérialisé (hors ligne).



Possession d'un dossier médical en ligne

Plus précisément, disposez-vous d'un dossier regroupant vos informations médicales en ligne ?

Base : Ensemble de l'échantillon (1001 personnes)



Espace client de la mutuelle, ameli.fr	36 %
DMP ou DP	14 %
Cloud, archivage via une boîte mail	12 %
Application ou site dédié	1 %

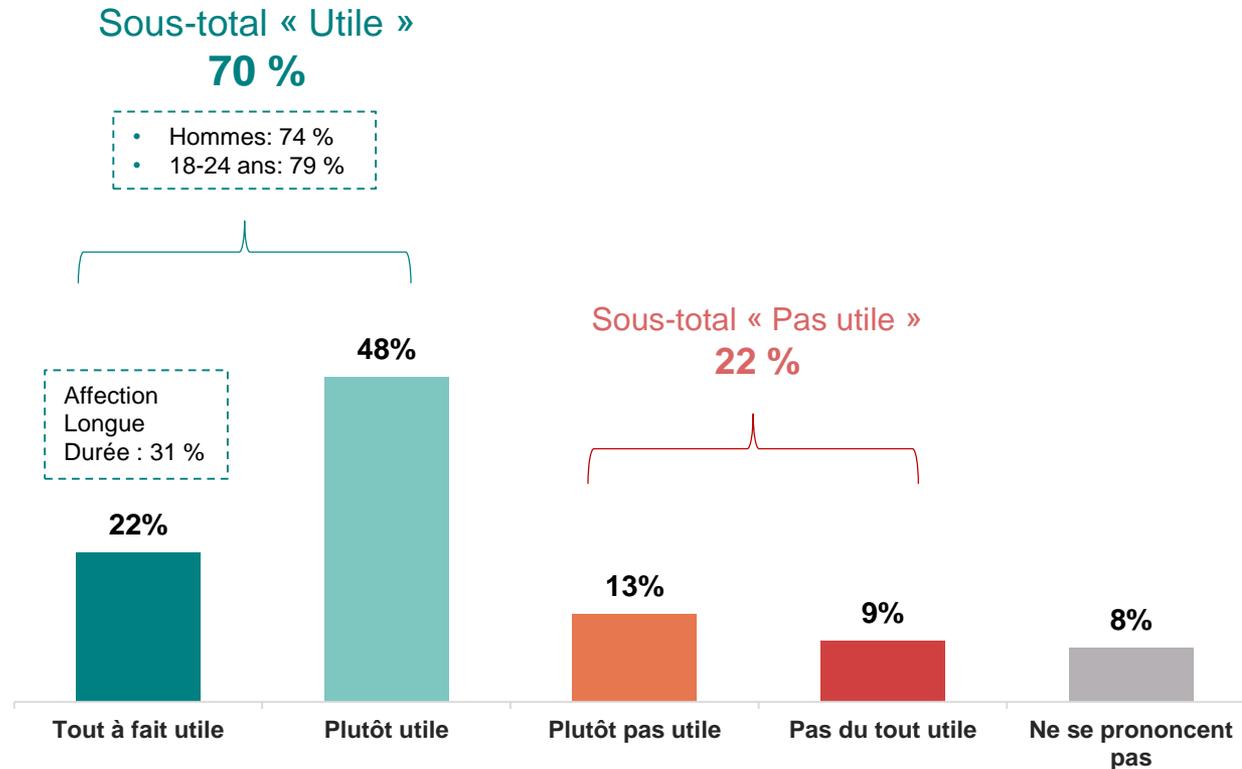
- 8 % des Français déclarent disposer d'un dossier en ligne. Parmi eux, 14 % déclarent spontanément disposer d'un DMP.
- En termes socio-démographiques, on ne constate aucune différence significative entre les sous-populations : le fait d'avoir un dossier médical en ligne ne relève pas d'un profil-type en particulier.



Intérêt perçu d'un espace en ligne pour les données médicales

Aujourd'hui, diriez-vous que le fait de pouvoir centraliser vos données médicales dans un espace en ligne vous paraît tout à fait, plutôt, plutôt pas, pas du tout utile ?

Base : Ensemble de l'échantillon (1001 personnes)



→ 7 Français sur 10 jugent utile de disposer d'un espace en ligne destiné à regrouper les informations médicales

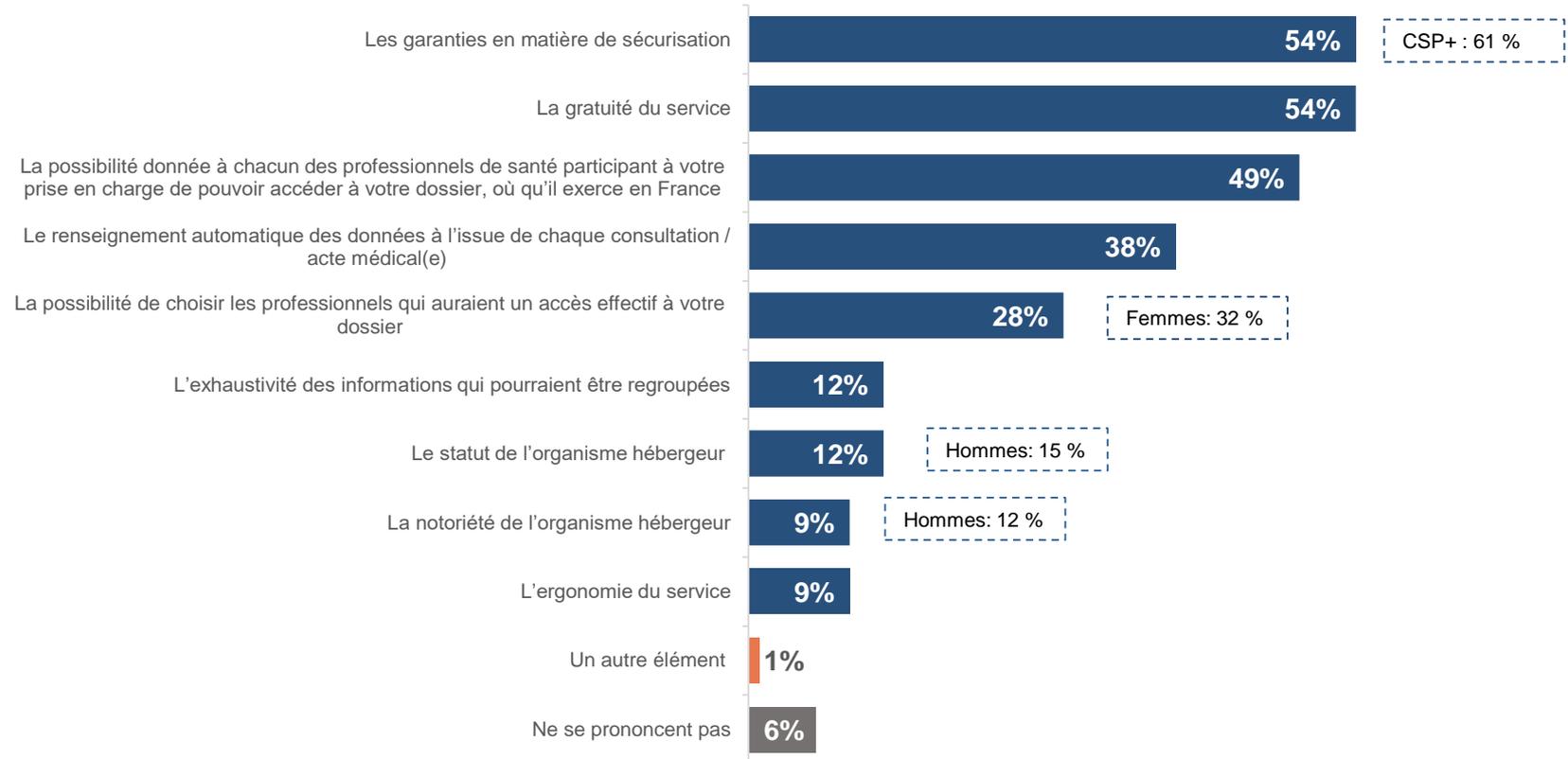
→ Un intérêt renforcé auprès des hommes, des plus jeunes et des personnes en ALD



Critères importants pour la création d'un dossier médicale en ligne

Parmi les critères suivants, lesquels vous paraissent les plus importants dans le cadre de la création d'un dossier en ligne destiné à regrouper vos données médicales personnelles ?

Base : Ensemble de l'échantillon (1001 personnes)
Total Supérieur à 100 % - Plusieurs réponses possibles



→ Parmi les critères constitutifs de la base de données, trois apparaissent comme déterminants pour les Français : les garanties en termes de sécurisation, la gratuité et son caractère transversal et accessible.

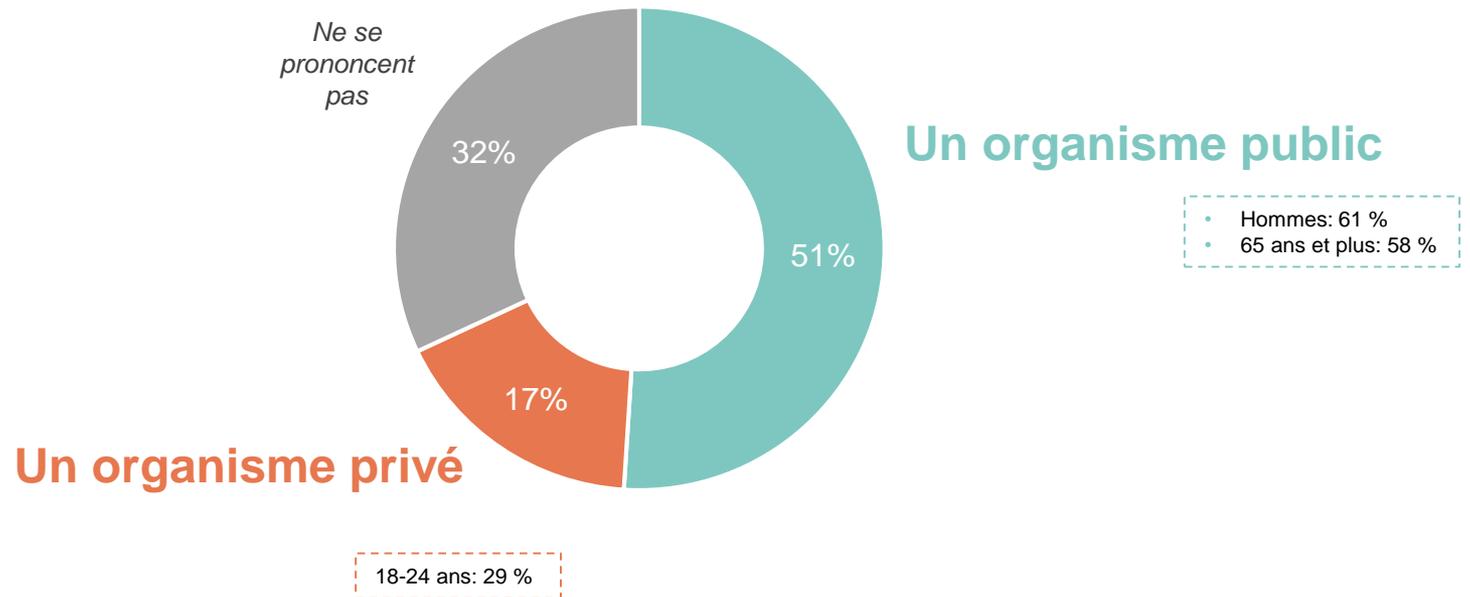
→ On distingue également des profils de Français plus ou moins réceptifs à certaines fonctionnalités : les femmes très sensibles aux garanties concernant l'accès et la sécurisation, les plus de 50 ans à la question de l'exhaustivité des contenus et accès, les hommes plus concernés par la nature de l'organisme hébergeur.



Relais de confiance pour l'instauration de l'outil

À qui accorderiez-vous le plus votre confiance pour mettre en place ce type d'outil (un dossier en ligne regroupant vos informations médicales) ?

Base : Ensemble de l'échantillon (1001 personnes)



→ Des Français nettement plus nombreux à accorder leur confiance à un organisme public pour ce type de mission (51 % contre 17 % pour un organisme privé).

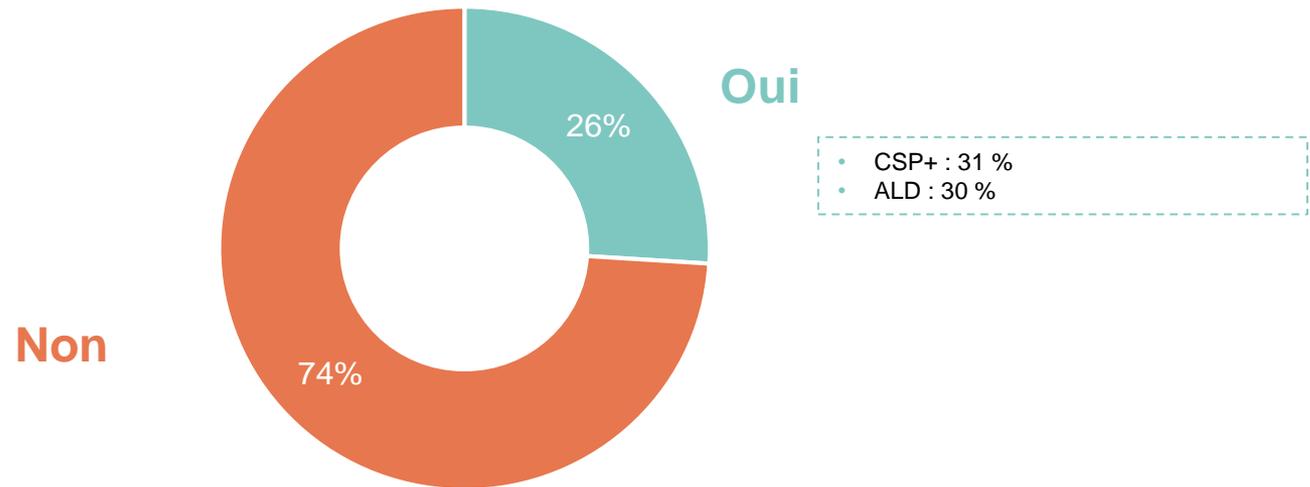
II. Connaissance et perceptions sur le DMP



Notoriété du Dossier Médical Partagé

Avez-vous déjà entendu parler du Dossier Médical Partagé (DMP) ?

Base : Ensemble de l'échantillon (1001 personnes)



→ Un quart des Français déclare avoir déjà entendu parler du Dossier Médical Partagé.

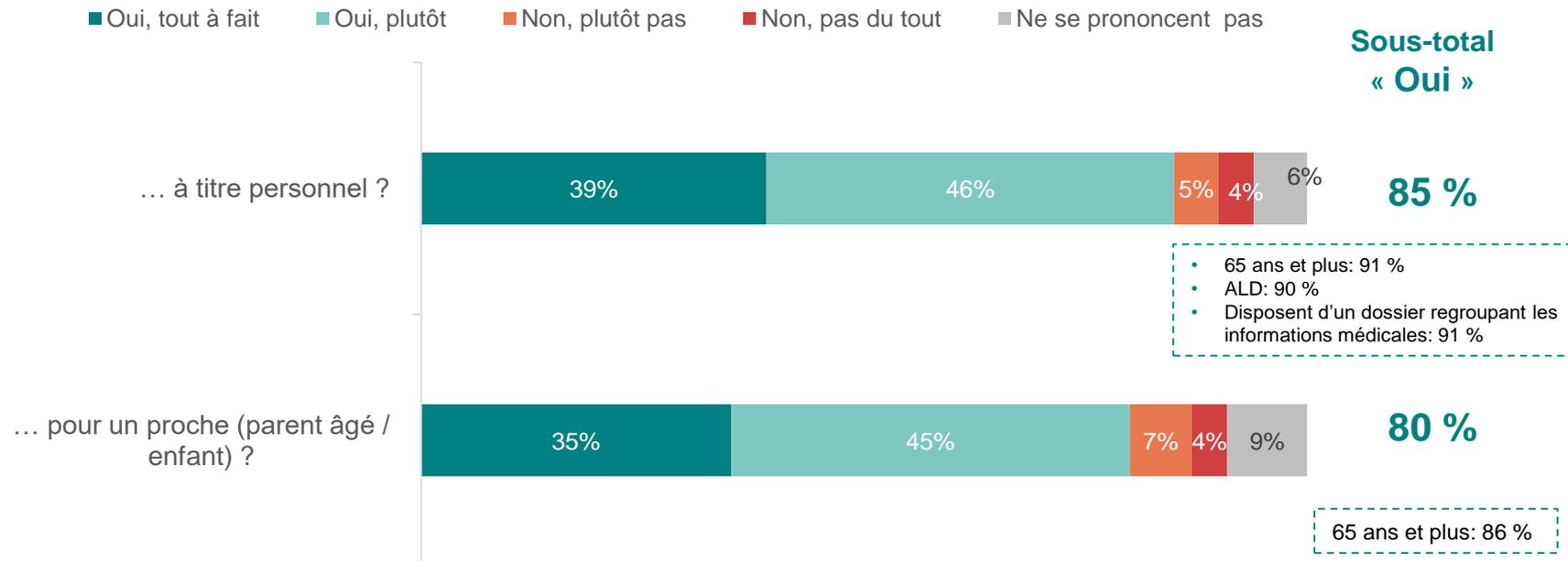
→ Un taux plus important auprès des CSP + et des personnes en ALD

Intérêt perçu pour le Dossier Médical Partagé

Gratuit, confidentiel et non obligatoire, le Dossier Médical Partagé (DMP), opéré par l'Assurance Maladie conserve précieusement vos données de santé en ligne. Il vous permet de les partager avec votre médecin traitant ainsi qu'avec tous les professionnels de santé intervenant dans votre prise en charge et que vous autorisez à accéder à votre DMP, que vous les consultiez en ville ou à l'hôpital. Il peut être rempli automatiquement après chaque rendez-vous médical grâce à une synchronisation avec les logiciels métier des professionnels de santé intervenant auprès de vous.

Pensez-vous que le Dossier Médical Partagé (DMP) est un outil intéressant...

Base : Ensemble de l'échantillon (1001 personnes)



- Après présentation, le principe du DMP est perçu comme un outil intéressant pour une très forte majorité de l'échantillon.
- Les Français sont ainsi 85 % à se déclarer intéressés personnellement. Un score nettement supérieur aux 70 % qui se déclaraient intéressés dans l'absolu par le principe de centralisation des données médicales.

Raisons évoquées pour l'intérêt



Pour quelles raisons l'ouverture d'un Dossier Médical Partagé (DMP) vous paraîtrait-elle intéressante ?

Base : Ceux pour qui l'ouverture d'un DMP semble intéressante (860 personnes)

Total Supérieur à 100 % - Plusieurs réponses possibles

36 %

Une meilleure prise en charge par l'ensemble des professionnels de santé

« Inutile de récapituler les informations à chaque médecin, éviter les interactions médicamenteuses », « Ne pas avoir à refaire tout l'historique devant chaque nouveau praticien, éviter les contre-indications », « Pour une meilleure compréhension des divers problèmes de santé rencontrés. », « Tout les professionnels de la santé auraient accès aux mêmes informations », « Les médecins ne seront pas obligés de refaire les examens déjà prescrits, économie pour la sécurité sociale ».

36 %

Un meilleur suivi personnel de sa santé grâce à la centralisation des informations médicales

« On retrouve tous nos documents au même endroit », « Être parfaitement au courant de l'évolution de sa santé et pouvoir tenir ses proches parfaitement informés », « Toutes les informations sont réunies au même endroit », « Evite la perte de données, permet le partage d'information », « Les informations sont inscrites en temps réel et chaque personne autorisée peut les consulter ».

20 %

Un accès plus rapide à ses données médicales en tout temps et tout lieu (en cas d'accident, déménagement)

« Accès facilité à l'ensemble des données », « Pour qu'en cas d'accident tout le corps médical ait accès à mon dossier », « En cas de déménagement ou en vacances pour un suivi immédiat », « Accès facilité en cas de besoin d'intervention rapide (allergie,...) ».

14 %

Un dossier plus simple et plus pratique que le papier permettant une meilleure organisation

« Plus rapide, plus efficace et permet de ne pas oublier de documents », « Éviter de stocker des papiers, les abîmer ou les perdre. », « Plus besoin de promener les documents médicaux d'un médecin à l'autre en cas de besoin », « Il me rappellerait les dates de mes derniers contrôles, prises de sang, dentiste ».

3 %

Permet de suivre un parent ou un enfant à charge

« Suivi précis de l'évolution de santé d'un enfant ou adulte avec tous les renseignements nécessaires attenants à la médication », « Pour les personnes âgées ».

4 %

Autres

« Cela peut être utile », « S'il est rempli par les professionnels dans un langage clair et compréhensible par tous ».

Ne se prononcent pas : 8 %

Raisons évoquées pour le désintérêt



Pour quelles raisons l'ouverture d'un Dossier Médical Partagé (DMP) ne vous paraîtrait-elle pas intéressante ?

Base : Ceux pour qui l'ouverture d'un DMP ne semble pas intéressante (105 personnes)
Total Supérieur à 100 % - Plusieurs réponses possibles

53 %

Un sentiment d'insécurité liée à la centralisation des données, un souci de confidentialité

« J'estime que ces données relèvent de ma vie privée et n'ont pas à être accessibles. », « Aucune confiance dans la garantie du secret de mes informations », « Je ne suis pas rassurée sur la sécurité de mon dossier en ligne », « C'est encore l'intrusion de l'informatique avec risque de piratage et de dysfonctionnement », « Je n'apprécierais pas forcément que tel praticien soit informé que j'ai une pathologie qui ne relève pas de sa spécialité. »

13 %

Un service perçu comme superflu

« Aucune utilité à titre personnel, très utile pour les professionnels de la santé mais pas aux particuliers », « Pas d'antécédent ni de traitement », « Je conserve tout chez moi », « Parce-que j'ai mon dossier sur la cpam ».

6 %

Un outil qui concerne davantage les médecins que les patients

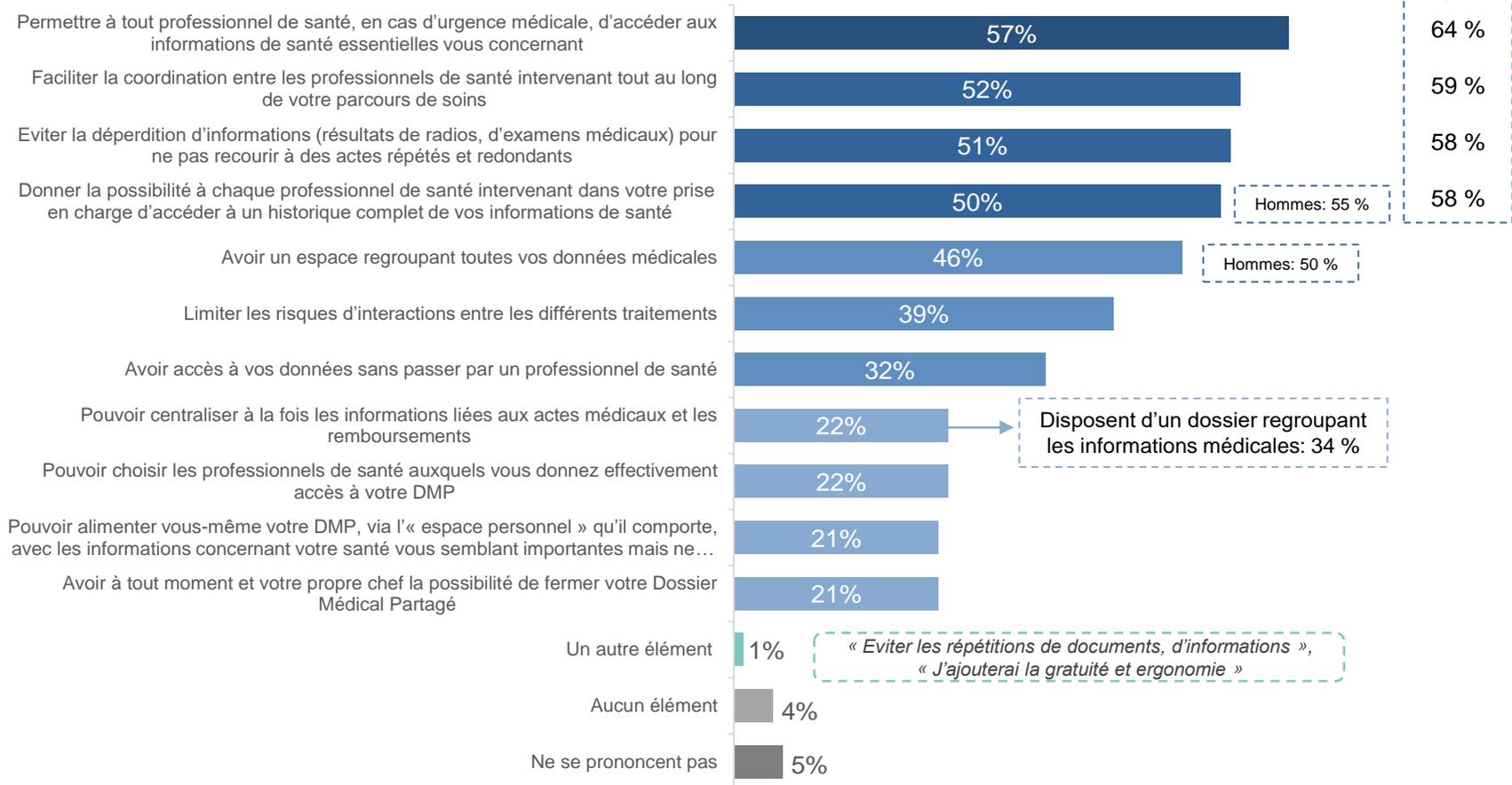
« Sera-t-il bien rempli par chaque intervenant ? », « Trop long à gérer, données non transférées par les professionnels de santé », « Je ne crois pas que les professionnels de santé soient prêts », « C'est trop orienté vers les professionnels ».

Leviers à l'utilisation du DMP

Parmi les éléments suivants, quels sont ceux qui pourraient inciter votre recours à un tel outil :

Base : Ensemble de l'échantillon (1001 personnes)

Total Supérieur à 100 % - Plusieurs réponses possibles



→ Deux types de leviers sont clairement identifiés : l'amélioration de la coordination et du suivi par les professionnels de santé et, de manière pratique, l'existence d'un outil de centralisation exhaustif des données médicales.

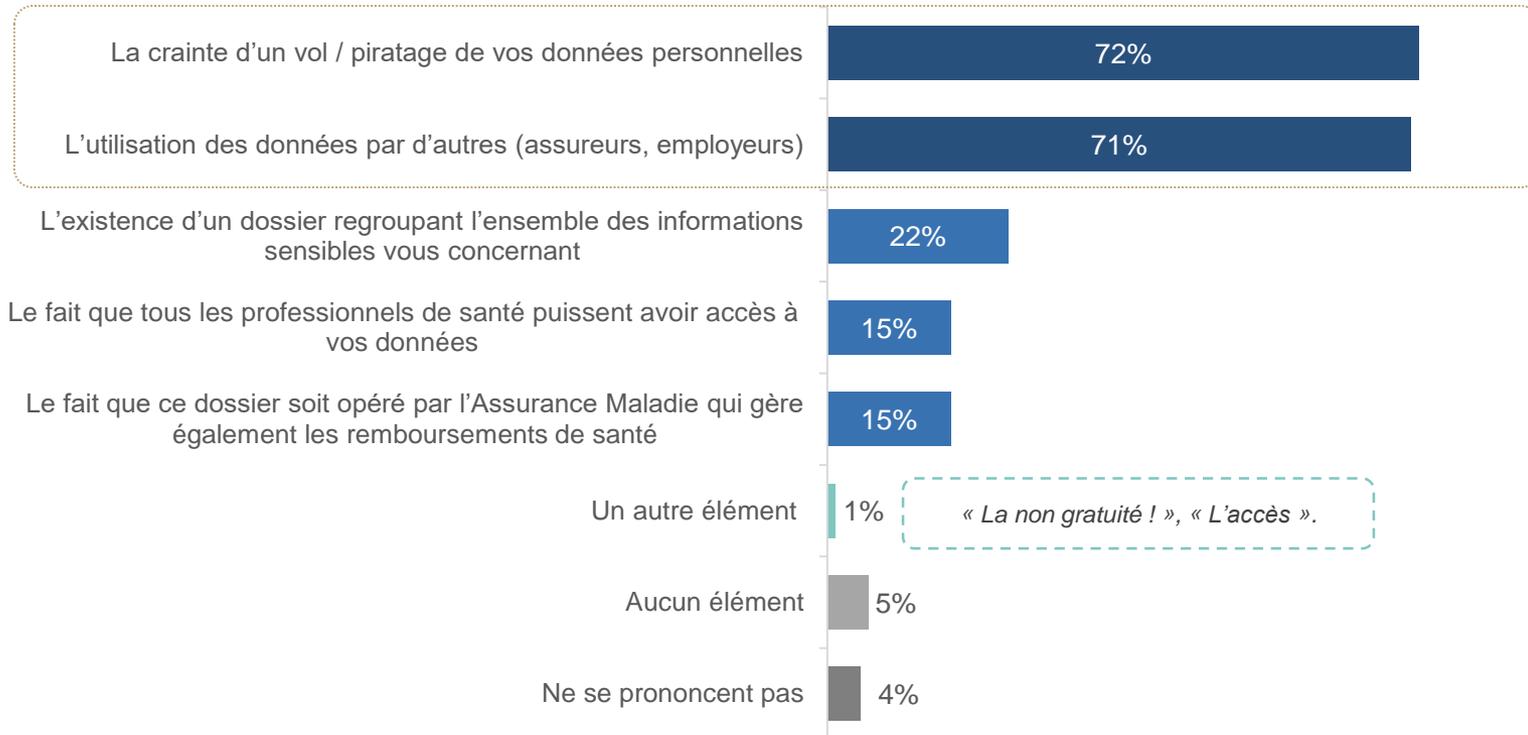
→ A noter, parmi les personnes possédant déjà un outil de centralisation en ligne, le fait de pouvoir centraliser données médicales et informations liées au remboursement est un atout.

Freins à l'utilisation du DMP

Parmi les éléments suivants, quels sont ceux qui pourraient freiner votre recours à un tel outil :

Base : Ensemble de l'échantillon (1001 personnes)

Total Supérieur à 100 % - Plusieurs réponses possibles

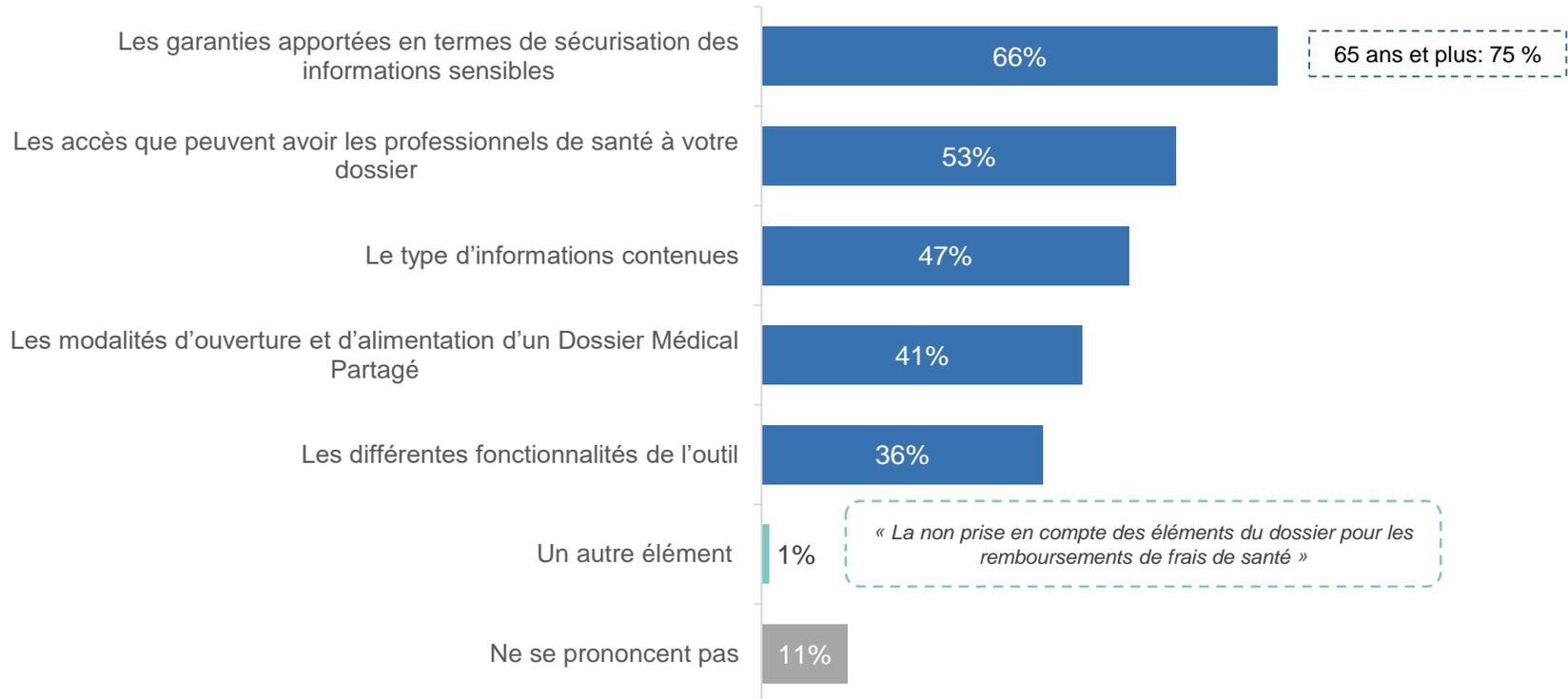


→ Deux craintes centralisent les freins liés au support : celle d'un défaut de sécurité et celle concernant le risque de récupération des données par d'autres relais que les professionnels de santé.

Informations complémentaires concernant le DMP

De quelles informations souhaiteriez-vous disposer concernant le Dossier Médical Partagé pour vous permettre de vous forger une opinion ?

Base : Ensemble de l'échantillon (1001 personnes)
Total Supérieur à 100 % - Plusieurs réponses possibles



- Logiquement, la nature des garanties de sécurité constitue l'attente la plus forte en termes d'informations.
- Viennent ensuite les types d'accès qui peuvent être donnés, ainsi que la nature des informations centralisées.

VIAVOICE

« La réalité ne pardonne pas qu'on la méprise. » Joris-Karl Huysmans



INSTITUT VIAVOICE

Agir pour un futur meilleur

9 rue Huysmans

75006 Paris

Contact : 01 40 54 13 71

Viavoice est une SAS indépendante